



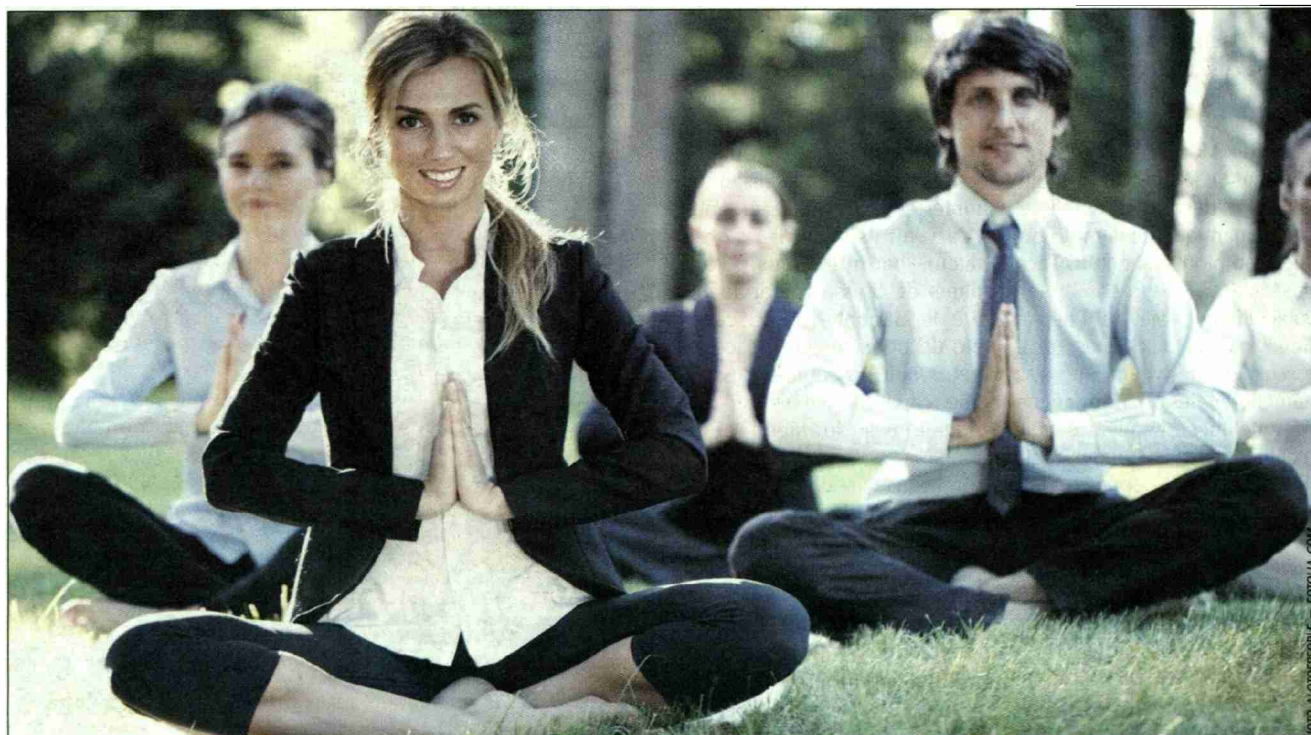
Entreprise romande
1211 Genève 11
058/ 715 32 44
www.fer-ge.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 21'511
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 729.014
Abo-Nr.: 729014
Seite: 6
Fläche: 105'859 mm²

Santé en entreprise: le personnel au cœur des préoccupations

De manière générale, le travail contribue souvent à l'épanouissement de la personnalité des travailleurs. La productivité toujours plus soutenue demandée aux actifs dans leur ensemble – quel que soit le domaine – peut toutefois entraîner du stress, voire des maladies liées au travail. Il convient d'ajuster en permanence la balance entre les impératifs de compétitivité et l'art de ménager ceux qui ont la charge. A ce titre, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à prendre des initiatives. Florilège de quelques approches inspirantes.



LE RÔLE DES ENTREPRISES EN MATIÈRE DE SANTÉ est dans la ligne de mire des acteurs suisses de la politique de santé.

UN DOSSIER PRÉPARÉ PAR
FLAVIA GIOVANNELLI

Chaque année, une journée de conférences, organisée par actionsanté¹, permet de faire le point sur les différentes initiatives et innovations des entreprises en matière de santé. Leur rôle est dans la ligne de mire de la politique en matière de santé publique, puisque la Confédération encourage les entreprises à formuler volontairement des promesses d'action en faveur de ce domaine clé et pour le

monde du travail. Selon le précepte voulant que l'on incite à «faire du choix santé le choix le plus facile», il s'agit aussi de motiver la population helvétique à adapter son alimentation et son degré d'activité physique.

Quelles que soient les priorités choisies en matière de prévention, comment faut-il procéder de manière concrète? Faut-il imposer des règles aux entreprises, lever des impôts, conclure des accords volon-

taires, renforcer les compétences de la population en matière de santé? Comment faire pour que les entreprises, ou d'autres parties prenantes, s'impliquent, et de quelle manière? Ces questions trouvent des réponses en constante évolution; il reste certain que leur importance va continuer d'aller croissant, au vu de l'évolution sociologique. Avec l'allongement de l'espérance de vie et des coûts de la santé publique toujours en hausse, les enjeux sont de taille. ■

PHOTO: ALLOTROPE - FOTOLIA.COM



Entreprise romande
1211 Genève 11
058/ 715 32 44
www.fer-ge.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 21'511
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 729.014
Abo-Nr.: 729014
Seite: 6
Fläche: 105'859 mm²

¹ La huitième conférence annuelle actionsanté s'est déroulée le 29 novembre 2016 à Berne. Actionsanté est une initiative de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV).

PROMOTION SANTÉ SUISSE

Les entreprises doivent s'occuper de la santé de leurs collaborateurs!

Philippe Haerberli, responsable de la communication, Promotion santé suisse, répond à nos questions.

Selon vous, le stress au travail causerait des dégâts responsables d'un problème de santé publique et économique. Comment en arrivez-vous à une telle analyse?

Depuis 2014, Promotion Santé Suisse relève chaque année trois indicateurs qui mettent en évidence les conséquences du stress au travail sur la santé et la productivité des actifs¹. L'enquête 2016 confirme les résultats des deux enquêtes précédentes, à savoir que près d'une personne active sur quatre (25,4%) ressent du stress, c'est-à-dire plus de contraintes que de ressources sur son lieu de travail, tandis que la part de ceux qui se disent épuisés est identique (25,4%). Résultat: le stress coûte aux employeurs environ 5,7 milliards de francs par an.

Ces résultats évoluent-ils?

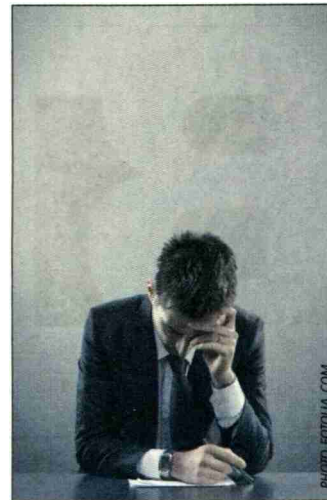
Cette année, les résultats montrent surtout que les jeunes collaborateurs sont plus souvent stressés et épuisés. Ils ont aussi plus de baisse de performance liées à la santé. Enfin, les cadres sont moins stressés que les actifs sans responsabilité d'encadrement. Il ne s'agit donc pas seulement de chiffrer la situation de la santé publique en Suisse, mais aussi le potentiel économique, exploitable à la condition de mettre en place un système de prévention efficace.

Des mesures de gestion de la santé en entreprise permettent en effet de réduire les coûts liés à l'absentéisme et d'augmen-

ter la productivité. Les bienfaits de l'économie sur la santé publique seraient nettement supérieurs aux torts qu'elle peut causer, puisque le travail contribue à l'épanouissement personnel.

Qu'en pensez-vous?

Le travail est un facteur d'intégration, de motivation et d'épanouissement pour une grande partie de la population. Il peut toutefois causer du stress. Grâce à l'échange et au travail avec



LES JEUNES collaborateurs sont plus souvent stressés.

les entreprises, nous avons pu mettre au point des outils pour gérer et pour améliorer cette situation. Une gestion systématisée de la santé en entreprise permet aux employeurs de réduire



Entreprise romande
1211 Genève 11
058/ 715 32 44
www.fer-ge.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 21'511
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 729.014
Abo-Nr.: 729014
Seite: 6
Fläche: 105'859 mm²

le manque à gagner tout en proposant un meilleur cadre de travail à leurs employés.

Il semble que plus le niveau de vie d'un pays est élevé, meilleure est la santé de ses habitants. N'est-ce pas un indice de plus qui plaide en

faveur du travail et de l'entrepreneuriat?

La santé des personnes va de pair avec la prospérité économique si l'on se préoccupe de la santé! Il ne s'agit pas de freiner le développement économique. Toutefois, il faut que l'attention nécessaire soit portée à la santé. Il faut analyser avec beaucoup d'attention ce qui se passe dans

les différentes entreprises: où le stress est-il concentré? Qui est touché? Pour répondre à ces questions, nous avons développé S-Tool. Chaque entreprise fait face à des défis particuliers et ils doivent être traités avec des mesures adaptées. Ainsi, la gestion de la santé en entreprise doit être menée différemment dans chaque société.

Il ressort de cette enquête 2016 que les jeunes et les personnes sans responsabilité d'encadrement sont davantage stressés. Pourquoi?

En entreprise, les cadres et les moins jeunes ont, certes, autant de contraintes que les plus jeunes collaborateurs; en

revanche, ils ont plus de ressources (expérience, etc.) pour y répondre de manière positive. D'où le fait que leur balance penche du bon côté.

Doit-on en déduire qu'il vaut mieux être dans la force de l'âge qu'à l'orée de sa vie active par rapport à ces impacts sur la santé des travailleurs?

Il s'agit surtout d'avoir suffisamment de ressources à sa disposition pour faire face aux sources de stress et de trouver la bonne attitude pour chaque situation! ■

¹ Job Stress Index: <http://bit.ly/2kEWZ7G>

Jusqu'où l'entreprise peut-elle aller pour la santé de ses collaborateurs?

Le Conseil fédéral et les cantons ont adopté une stratégie de prévention des maladies non transmissibles pour la période 2017-2024. Pour les associations actives dans la prévention, ce cadre donne des arguments chiffrés pour proposer des actions santé au sein des entreprises de toute taille.

En Suisse, près de 2,2 millions de personnes sont atteintes d'au moins une affection chronique, ce qui pèse fortement sur les coûts de la santé et sur la productivité des entreprises. Ces maladies représentent près de 80% des dépenses de santé, qui s'élèvent à 65 milliards de francs pour l'ensemble du pays. Si les autorités sont conscientes que le système suisse de santé n'est que partiellement opérationnel pour faire face à l'accroissement constant de ces patients, la straté-

gie fédérale répond à une prise de conscience de la situation. Elle vise à empêcher ou à retarder les effets de maladies non transmissibles, avec une priorité sur cinq d'entre elles: les troubles cardio-vasculaires, les troubles musculo-squelettiques, le cancer, le diabète et les affections chroniques des voies respiratoires. Dans le monde du travail, les frais engendrés par l'absentéisme et par les retraites anticipées atteindraient, selon l'Office fédéral de la santé publique, près de trente milliards de francs. C'est pourquoi ce dernier préconise de renforcer la gestion de la santé en entreprise en encourageant les partenariats, ainsi qu'une meilleure coordination entre les différents acteurs.

Conseillère santé en entreprise à la Ligue pulmonaire vaudoise, Vir-

ginie Bréhier se réjouit de disposer d'arguments pour approcher les responsables d'entreprise, car la santé des collaborateurs a longtemps été perçue comme ne relevant pas de leurs compétences. «Nous pouvons leur montrer que leur investissement pour une action santé engendre en général des résultats intéressants pour eux, soit, selon la littérature, le doublement, en moyenne, de leur mise.»

Pour sensibiliser les entreprises, la Ligue pulmonaire est présente, par le biais de ses sections cantonales, sur des salons professionnels, comme celui des ressources humaines, qui a lieu chaque année à Palexpo, à Genève. «Nous prenons aussi contact avec les entreprises susceptibles d'être intéressées par nos offres professionnelles d'accompagnement», explique encore Virginie Bréhier.



Entreprise romande
1211 Genève 11
058/ 715 32 44
www.fer-ge.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 21'511
Erscheinungsweise: 23x jährlich

Themen-Nr.: 729.014
Abo-Nr.: 729014
Seite: 6
Fläche: 105'859 mm²

Il faut alors déterminer leurs besoins et mettre en place des actions de promotion ciblées, selon les moyens et les priorités de chacun.

S'il a été montré, notamment par l'Organisation mondiale de la santé, que les modifications de comportements entraînent une meilleure condition physique, il reste difficile de trouver la clé pour maintenir la motivation des individus à suivre un plan sur le long terme, surtout lorsqu'il y a des dépendances (alcool, tabac, par exemple). D'où l'utilité d'actions individuelles ou en groupe, modulables. Les résultats semblent confirmer qu'il est possible d'agir sur l'ensemble de ses collaborateurs. «Nous avons obtenu de très bons résultats au sein d'une grande entreprise indépendante, active dans l'hor-

logerie, qui a vu le nombre de ses fumeurs fortement diminuer grâce à notre plan d'action «Entreprise sans fumée», précise Virginie Bréhier.

De manière générale, les différentes ligues de santé en Suisse romande proposent un soutien et une palette de prestations qui sont décrites sur leurs sites¹. Les programmes Objectif 10000 pas, la sensibilisation à l'apnée du sommeil ou à de meilleures habitudes alimentaires figurent parmi ceux qui sont régulièrement demandés. Virginie Bréhier rappelle qu'il est également possible de mandater sur site une équipe de professionnels de la santé pour proposer un Bilan & Conseils Santé de trente minutes. La confidentialité des données est garantie. Un profil de risques cardio-vasculaires est ainsi établi pour le collaborateur et un rap-

port global anonyme est transmis aux ressources humaines, qui se font ainsi une représentation réaliste de la santé de leurs équipes, un bon indicateur pour une politique santé. ■

¹ Détails des différents programmes:
www.entreprisesansfumee.ch
www.liguesdelasante.ch
www.entreprise-en-sante.ch
www.liguessante-fr.ch/fr/laccueil



POUR PRÉVENIR les douleurs, il faut bouger!